

# SÉLECTION RELATIVE A LA FORMATION AIDE-SOIGNANTE

## SESSION 2022

### PROCES-VERBAL

La sélection relative à la formation aide-soignante s'est déroulée le lundi 5 septembre, mardi 6 septembre, vendredi 9 septembre, lundi 12 septembre, vendredi 16 septembre avec 5 jurys de sélection, 5 aides-soignants professionnels et 1 formateur de l'IFAS de LAVAUR :

- Madame MORET Aurélie
- Madame CHADOURNE Sandrine,
- Madame PEGARD Alexandra,
- Madame CARAYOL Marion,
- Madame MARTY Catherine,
- Madame TRUQUET Marlène

Le jury de l'épreuve d'admission relative à la formation aide-soignante à l'IFAS de Lavour session 2022, s'est réuni le jeudi 2 octobre 2022 à 9 heures, sous la présidence de Madame Catherine MULLER, Directrice des Soins, Coordinatrice Générale du GCS des Instituts de Formation aux Métiers de la Santé d'Albi, IFSI et IFAS.

#### en présence de :

- Madame Stéphanie GETENET, Cadre formateur à l'IFAS des IFMS d'Albi
- Madame Laetitia PAPPAKOSTAS, Secrétaire aux IFMS ALBI- IFSI
- Madame Marlène TRUQUET, Formatrice à l'IFAS de Lavour
- Madame Patricia DOS REIS, aide-soignante EHPAD saint François à Cadalen

Les 10 % règlementaires sont atteints

## I- BILAN QUANTITATIF

### 1) Tableau des inscriptions à la sélection AS 2022- Lavour

#### Catégorie formation initiale avec sélection

	2022	2021	2020 Sans sélection
PRE-INSCRIPTIONS	41	117	100
DOSSIERS ETUDIES avec entretiens (2021)	32	44	59
DOSSIERS NON ETUDIES incomplets ou arrivés après date de clôture.	1	0	0
DIFFERENTIEL ENTRE PRE INSCRIPTION ET INSCRIPTION	11	73	34
DOSSIERS NON ETUDIES CAR DOUBLE INSCRIPTION AVEC ALBI	1	8	7
DESISTEMENT AVANT CONVOCATION	3	7	/
ABSENTS A L'ENTRETIEN	2	15	/

Les désistements et absences aux entretiens de sélection ont conduit à la réalisation de 26 entretiens (30 en 2021)

## Catégorie formation initiale SANS sélection

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
PRE-INSCRIPTIONS	33	27
DOSSIERS ETUDIES	12	21
DOSSIERS NON ETUDIES CAR INCOMPLETS	0	0
DOSSIERS NON ETUDIES CAR DOUBLE INSCRIPTION AVEC ALBI	0	0
DIFFERENTIEL ENTRE PRE INSCRIPTION ET INSCRIPTION	11	6

### 2) Quotas

Quotas fixés pour 2023 : 33 places équivalent temps plein+ 3 parcours partiels :

- Tous candidats (hors ASHQ ou agent de service ou FPC) :  
**16 parcours équivalent temps plein**  
(Déduction faite d'un report de scolarité)
- ASHQ de la fonction publique hospitalière ou Agent de service ou FPC :  
**12 parcours équivalent temps plein**  
(Déduction faite de 4 reports équivalent temps plein)

### 3) Résultats

Candidats sans sélection :

- ✓ Liste principale : 12 personnes physiques 10.88 parcours ETP

La liste FPC sans sélection représente 40% de l'effectif. (à minima 20% sont demandés).

Le taux de réussite pour cette catégorie est de 100%

Les 12 parcours ETP n'étant pas comblés, le delta bascule sur la liste des candidats avec sélection (1 ETP)

Candidats avec sélection :

- ✓ Liste principale : 17 personnes physiques soit 16.75 ETP
- ✓ Liste complémentaire : 1 personne physique soit 1 ETP

Les notes s'échelonnent de 6/20 à 17 /20. On note 8 échecs avec des notes allant de 6/20 à 8.5/20.

La sélection 2022 affiche une réussite à 69% (71.5 % en 2021)

**Conformément à la procédure de sélection 2022 pour ALBI et LAVAUUR, les candidats ont une chance supplémentaire d'intégrer un IFAS, selon l'ordre de mérite de la liste complémentaire partagée.**

## II- BILAN QUALITATIF

### 1) Contexte

- ✓ Nouvel arrêté du 12 avril 2021 relatif aux modalités d'admission de la formation AS, modifiant l'arrêté du 7 avril 2020.
- ✓ Sélection avec un entretien réalisé par un jury composé d'un aide-soignant en activité professionnelle et d'un formateur infirmier ou cadre de santé d'un institut de formation médical.
- ✓ 2 absents sans motif+ 3 désistements (sélection pour IFSI, un motif financier, un motif personnel)

### 2) Analyse

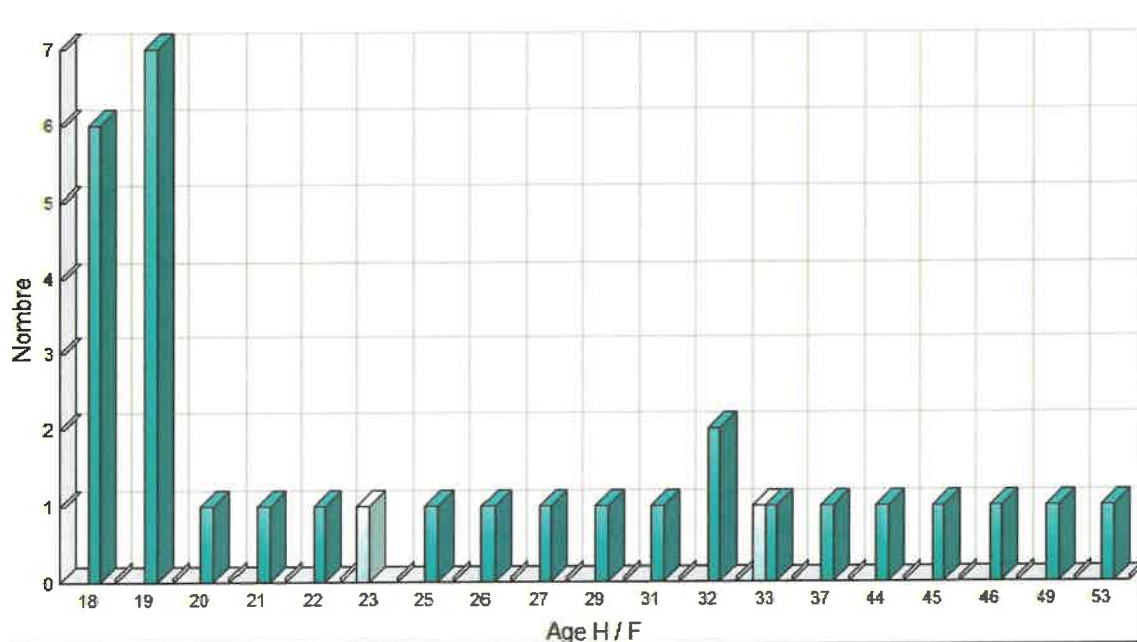
5 jurys ont étudié les dossiers sur cinq jours, chacun composé d'un aide-soignant professionnel et d'un formateur de l'IFAS.

Chaque jury a étudié de 5 à 9 dossiers sur une demi-journée ou une journée complète.

L'ensemble des professionnels aides-soignants a exprimé sa satisfaction de participer à cette sélection. Leur engagement a été salué.

### 3) Description des candidats avec sélection

#### Répartition des candidats par âge



2 candidats masculins pour 30 femmes

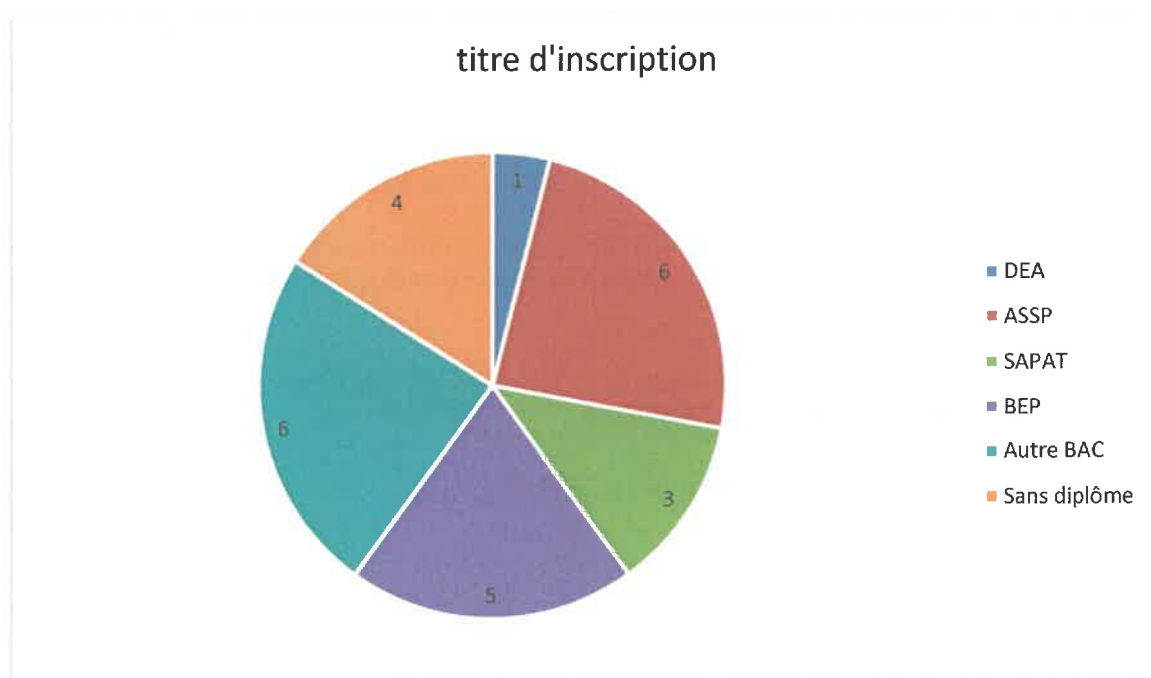
La moyenne d'âge se situe à 27 ans (de 18 à 53 ans)

Les 18 -19 ans sont les candidats les plus représentés en 2022

Les plus de 40 ans qui représentaient la majorité des effectifs ces dernières années, restent cette année à la marge

### Répartition des candidats par niveau d'études

Beaucoup d'erreur dans le remplissage des dossiers en ligne



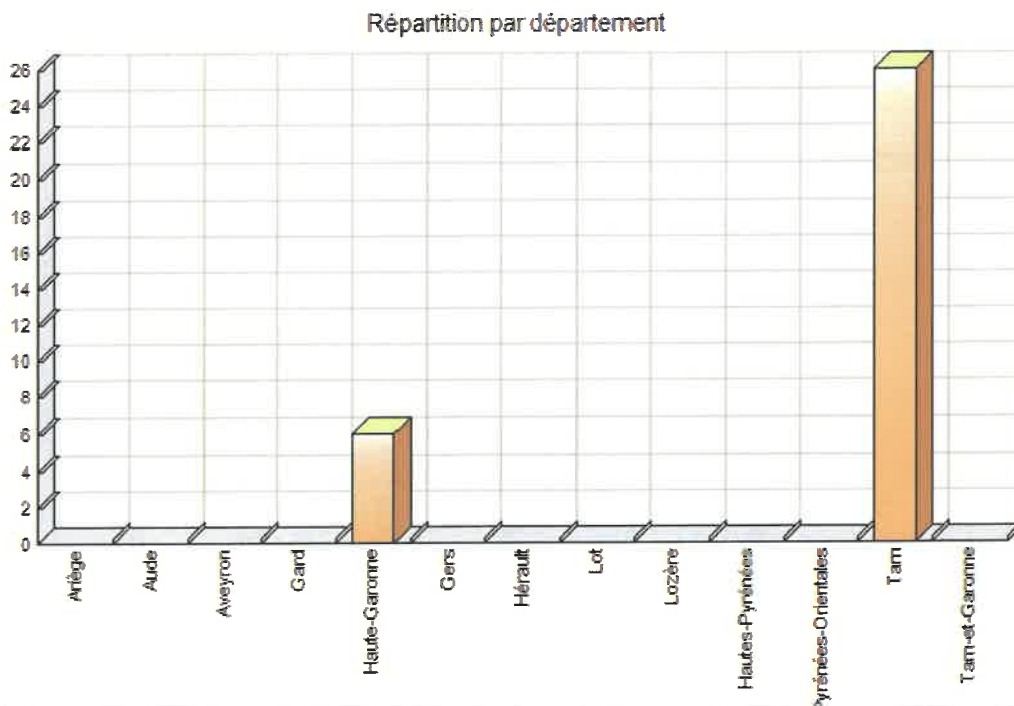
Un plus grand nombre de candidats cette année avec des BAC professionnels conférant un allègement de formation (ASSP et SAPAT)

La part des candidats sans diplôme est en minorité cette année contrairement à l'année 2021.

### Répartition des candidats par département

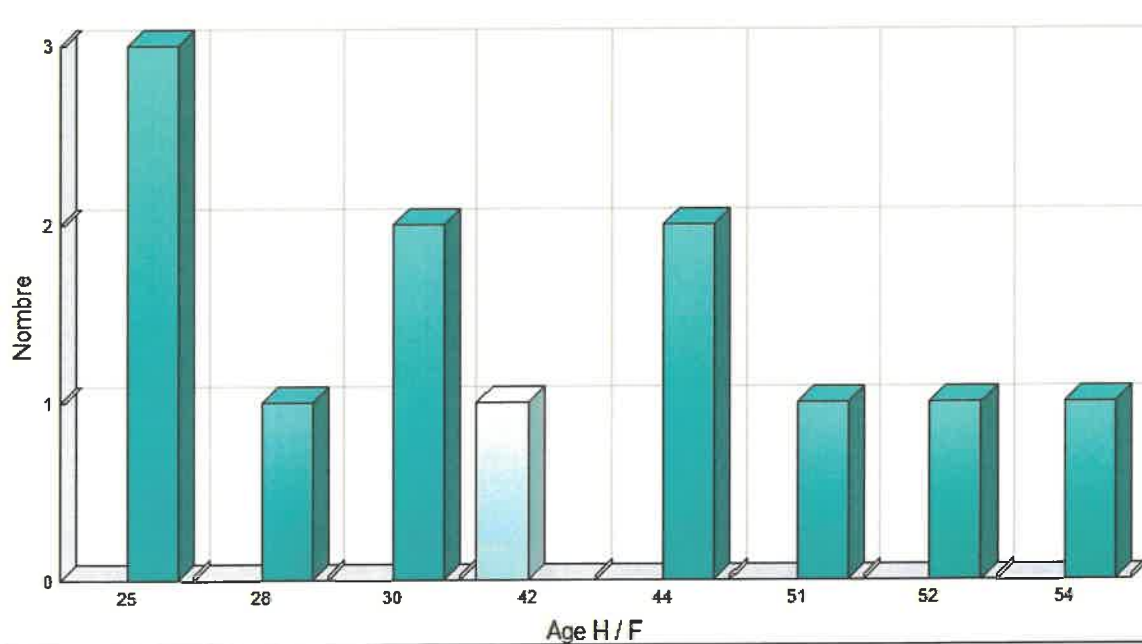
La sélection reste exclusivement locale : TARN en majorité et Haute-Garonne.

En 2021 les inscriptions de divers horizons (DOM TOM, AUDE, AVEYRON) avaient sans doute augmenté la part d'absents à l'entretien.



#### 4) Description des candidats sans sélection

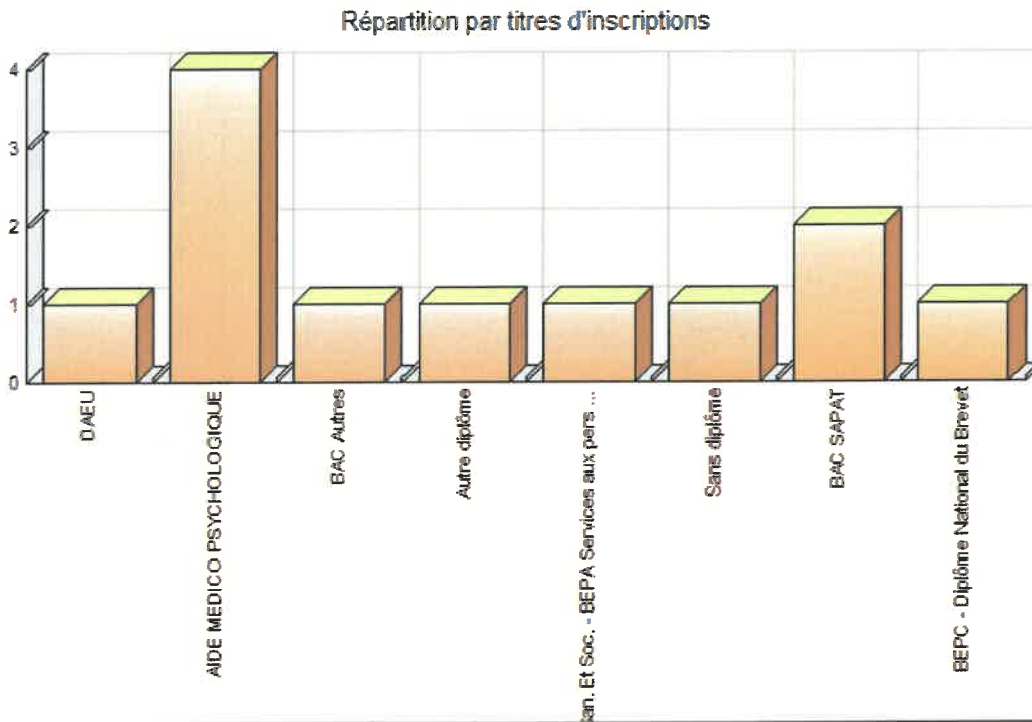
**Répartition des candidats par âge**



1 candidat masculin pour 11 femmes

La moyenne d'âge se situe à 37 ans. La fourchette allant de 25 à 54 ans.

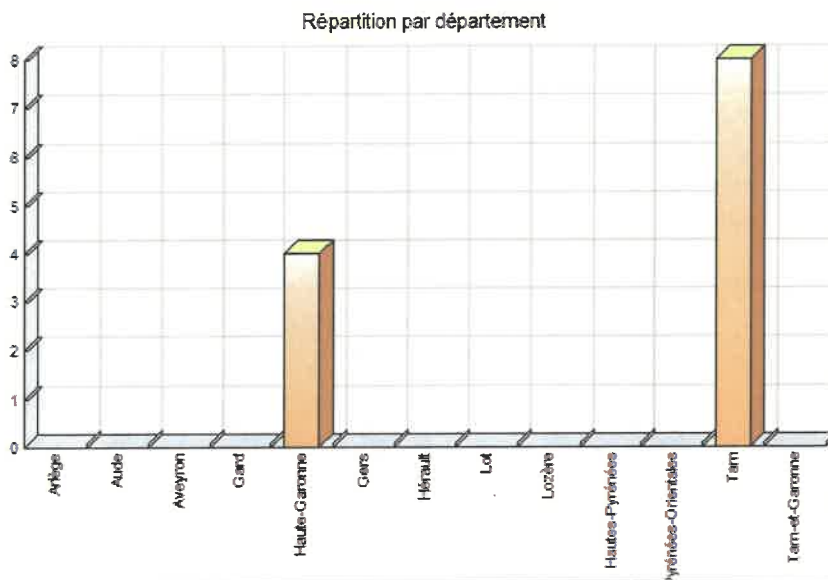
## Répartition des candidats par niveau d'études



Les DEAES sont les parcours les plus représentés

## Répartition des candidats par département

La sélection reste exclusivement locale : TARN en majorité et Haute-Garonne.



**Signatures des membres de jury :**

**Madame Catherine MULLER**  
Directrice des Soins  
Coordonnatrice Générale du GCS  
des IFMS d'Albi, IFSI et IFAS



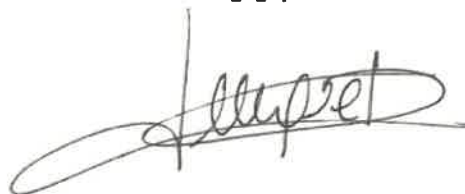
**Madame Stéphanie GETENET**  
Cadre Formateur IFAS d'Albi



**Mme Patricia DOS REIS**  
Aide-Soignante Maison de retraite St François



**Madame Marlène TRUQUET**  
Coordnatrice Pédagogique IFAS de Lavour



**Mme Laetitia PAPPAKOSTAS**  
Secrétaire aux IFMS Albi, IFSI et IFAS



